

# Inscriptions à l'école de LUCEY pour la rentrée de septembre 2023

## Ces inscriptions concernent :

- les enfants nés en 2020, qui entrent en Petite Section.
- les nouveaux arrivants, inscrits dans une autre école en 2022-2023 et qui entrent en MS, GS, CP, CE1, CE2, CM1 ou CM2 à Lucey

La **Toute Petite Section** ne sera pas ouverte à la rentrée et pour l'année 2023-2024, en raison des effectifs. Elle concerne les enfants nés en 2021.

Les familles doivent **contacter en premier lieu la mairie de leur domicile**, qui procédera à l'inscription administrative de l'enfant. Nous vous invitons à envoyer un mail à la mairie de votre village pour inscrire votre enfant, déposer votre demande dans la boîte aux lettres de la mairie (Possibilité de joindre la mairie par téléphone pour prendre rendez-vous si les familles n'ont pas d'accès internet), ou vous y rendre aux heures d'ouverture des secrétariats.

Dans tous les cas, merci de fournir :

- une copie du livret de famille (page parents et page enfant)
- un justificatif de domicile (copie, scan ou photo du document)

La mairie nous enverra le document administratif nous permettant de valider l'inscription à l'école.

Mairie Lucey : [mairie.lucey54@orange.fr](mailto:mairie.lucey54@orange.fr) 03.83.63.88.30

Mairie Bouvron : [bouvron.mairie@wanadoo.fr](mailto:bouvron.mairie@wanadoo.fr) 03 83 62 84 75

Mairie Laneuveville-Derrière-Foug : [mairielaneuveville-dr-foug@orange.fr](mailto:mairielaneuveville-dr-foug@orange.fr) 03 83 63 85 75

La directrice de l'**école** (Mme Lise HUMBERT) accueillera ensuite les familles afin de procéder à l'admission **sur rendez-vous** (demande par **mail** à privilégier ou par téléphone en laissant un message et vos coordonnées téléphoniques sur le répondeur).

**Coordonnées à utiliser :** 03-83-63-87-08      [ce.0541751k@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0541751k@ac-nancy-metz.fr)

Lors du rendez-vous à l'école, merci de vous munir du **livret de famille**, du **certificat d'inscription fourni par la mairie** de votre domicile lors de l'inscription administrative (si vous l'avez en votre possession), du **carton de santé**, ainsi que d'un certificat de radiation pour les élèves qui arrivent d'une autre école (si possible).

Si vous ne pouvez vous déplacer, merci de nous envoyer les documents par mail aux adresses ci-dessus. Vous pouvez aussi déposer des copies de chaque document dans la boîte aux lettres de l'école.

Merci de préciser vos coordonnées téléphoniques lors de chaque contact.

Afin de prévoir l'organisation des classes pour la rentrée prochaine, nous vous remercions de nous contacter **avant le 9 juin 2023**, dans la mesure du possible.